

BREVET EAUX INTÉRIEURES - NIVEAU 2



CONDITIONS DE RÉUSSITE :

Le rameur doit valider au moins 10 ateliers du parcours dont obligatoirement les 4 ateliers éliminatoires (en rouge) et obtenir au moins 12 points au questionnaire.



VALIDER LA PÉRIODE D'INITIATION EN BATEAU D'AVIRON

NOM : / PRÉNOM : / N° LICENCE :

MATÉRIEL ET ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE

- RENSEIGNER LE CAHIER DE SORTIE (AVANT ET APRÈS LA SORTIE)
- MONTER DANS VOTRE BATEAU
- RÉGLER VOTRE BARRE DE PIEDS

MAÎTRISE DE L'ÉQUILIBRE

- DESCENDRE DE VOTRE BATEAU SANS AIDE
- RAMASSER ET RENVOYER UN BALLON

MAÎTRISE DE LA PROPULSION

- AVANCER EN LIGNE DROITE

MAÎTRISE DES MANOEUVRES

- TOUCHER UNE BOUÉE AVEC LA POINTE AVANT
- PASSER ENTRE DEUX BOUÉES SANS LES TOUCHER
- SCIER
- FAIRE DEMI-TOUR SUR BÂBORD
- FAIRE DEMI-TOUR SUR TRIBORD
- TOUCHER UNE BOUÉE AVEC LA POINTE ARRIÈRE
- APPONTER SANS AIDE

TOTAL DES POINTS	
PARCOURS/ 13
QCM/ 20
DATE/...../.....
ÉVALUATEUR	